

Le journal de l'ANDRA

Édition
Nationale

TOUT SAVOIR SUR LA GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS

édito

20 ans déjà !

Depuis décembre 1991, date de sa création en tant qu'agence indépendante, l'Andra n'a cessé d'évoluer pour répondre aux défis et aux enjeux qui se sont présentés à elle, dans un souci constant de transparence, de dialogue et d'ouverture.



Elle a développé une compétence unique en matière de recherche et d'ingénierie, ainsi qu'une activité industrielle exemplaire, avec pour préoccupation permanente de protéger l'homme et l'environnement.

C'est cette aventure particulière que nous vous proposerons de découvrir ou de redécouvrir tout au long de cette année dans les pages de votre journal...

L'Andra doit aujourd'hui relever de nouveaux défis : préserver les ressources rares que constituent les stockages, préparer la construction du premier centre de stockage profond dans l'argile, relancer ses études pour les déchets de faible activité à vie longue et développer son activité à l'international...

C'est pleine de confiance et d'enthousiasme que l'Andra aborde 2011, l'année de ses 20 ans.

Marie-Claude Dupuis,
directrice générale



Transmettre la mémoire des Centres : un enjeu aujourd'hui et pour les générations futures... (Lire le dossier pages 10 à 13)

L'ÉVÉNEMENT

2010 : une année charnière pour l'Andra

L'année 2010 a été marquée par des événements importants pour l'Andra. Événements qui, à la veille de fêter ses 20 ans en tant qu'Agence indépendante, ont confirmé sa stature d'établissement public, à la fois industriel et scientifique, en charge de la gestion des déchets radioactifs français pour les générations présentes et futures. Retour sur cette année.

Suite page 2 ...

Dans ce numéro



ASSAINISSEMENT
L'Andra...
assainisseur

P.3



ZOOM SUR...
Le cycle
du combustible

P.8/9



DOSSIER
Préserver
la mémoire
des centres,
une précaution
essentielle

P.10/13



**EN DIRECT
DES SITES**
L'Andra,
un exploitant
industriel

P.15

L'ÉVÉNEMENT

Suite de la page 1

Une gouvernance renouvelée

L'année 2010 a été marquée par la nomination d'un nouveau conseil d'administration, qui a reconduit le mandat du président François-Michel Gonnot, et d'un nouveau conseil scientifique. Le Gouvernement, à travers le Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs paru en mars 2010, a quant à lui réaffirmé sa confiance en l'Andra et élargit son rôle à l'amont de la filière, en lui demandant notamment de sécuriser toujours plus la prise en charge des déchets issus du secteur hospitalo-universitaire.

À noter également : l'attribution dans le cadre des "Investissements d'avenir" de cent millions d'euros à l'Agence pour lancer des études visant à réduire le volume et la dangerosité de certains déchets radioactifs ; l'obtention d'une triple certification pour ses systèmes de management de la qualité, de l'environnement, de la santé et de la sécurité au travail ; et enfin la présence de plusieurs associations environnementales dans le comité de pilotage de l'inventaire national.

D'importants travaux sur les Centres de stockage dans l'Aube...

Dans les Centres de stockage de l'Aube, d'importants travaux de construction et d'optimisation ont été lancés afin d'accueillir de façon toujours plus sûre les déchets provenant de l'exploitation, de la maintenance et du démantèlement d'installations nucléaires. Un nouveau contrat d'une durée de cinq ans a été signé avec les producteurs de déchets, précisant les conditions de réception des déchets sur le Centre de stockage des déchets de faible et moyenne activité. Parallèlement, des études préalables à la construction de deux nouveaux bâtiments, pour le regroupement et l'entreposage de déchets des "non électronucléaires" (hôpitaux, universités, centres de recherche...) ont été lancées. Enfin, l'étude menée par l'Institut national de veille sanitaire (InVS) à la demande d'une association riveraine a confirmé l'innocuité des centres sur la santé des populations.

... comme dans la Manche

Au Centre de stockage de la Manche, l'année 2010 a quant à elle été celle du lancement des travaux pour la pérennisation de la couverture. Ces travaux consistent à adoucir les pentes pour éviter les glissements de terrain. Ils marquent le début d'un grand chantier qui durera une trentaine d'années.

Le Centre industriel de stockage géologique sur les rails

2010 fut également une année importante pour le projet de stockage profond pour les déchets radioactifs issus du combustible usé. En effet, après avoir obtenu la validation par le Gouvernement de la zone dans laquelle pourraient être

implantées les installations souterraines, l'Andra a lancé le projet Cigéo – Centre industriel de stockage géologique – qui marque son passage en phase industrielle.

En décembre, le colloque international sur la réversibilité à Reims a fait avancer la réflexion sur ce sujet. La labellisation de l'Observatoire pérenne de l'environnement a montré tout l'intérêt que la communauté scientifique porte aux recherches environnementales menées par l'Andra. Enfin la validation, par le Parlement, de la levée du plafond d'emploi, qui permettra à l'Agence de recruter pour son futur centre de stockage, montre la volonté de la France d'aboutir dans ce projet majeur.



Travaux de construction de nouveaux ouvrages de stockage dans l'Aube.



Mise en place des matériaux de comblement dans la Manche.

FOCUS

Vers toujours plus d'information et de dialogue

Visites, site Internet pédagogique, enquêtes d'opinions auprès des riverains... En 2010, l'Andra n'a pas ménagé ses efforts pour informer les populations sur ses activités.

Les visites des Centres de l'Andra dans l'Aube, la Manche et en Meuse/Haute-Marne ont battu un record en 2010 avec près de 15 000 visiteurs français ou étrangers. Une année marquée également par la mise en ligne d'un site Internet grand public www.dechets-radioactifs.com, et le lancement d'une enquête d'opinion dans la



Manche, qui sera généralisée aux autres territoires d'accueil de l'Andra afin de mieux connaître les attentes de ses riverains. Enfin, un document intitulé "4 ans de sciences", destiné à la communauté scientifique avec laquelle l'Andra entretient des relations étroites depuis de nombreuses années, a été publié.

PARTENARIAT

Claudie Haigneré, présidente d'Universcience, dans une allocution au personnel de l'Andra lors de la cérémonie des vœux internes le 17 janvier 2010.

"Je suis ravie que vous ayez trouvé au Palais de la découverte, l'un des deux sites d'Universcience, un lieu pour vous accueillir. Vous nous accompagnez depuis longtemps déjà. Comme nous, vous savez combien il est important de partager, d'échanger, de dialoguer, bien loin d'une transmission verticale du savoir. Ensemble, nous sommes des passeurs d'information. Vous faites partie d'une aventure scientifique et technique merveilleuse. Bravo à tous et meilleurs vœux pour 2011, qui va voir s'ancre vingt années bien réussies et encore plus de projections vers l'avenir."



INTERNATIONAL

L'Andra : une référence pour l'AIEA

Qu'il s'agisse de sûreté, d'ingénierie, d'exploitation industrielle, de recherche & développement, d'inventaire ou encore de surveillance après fermeture, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) fait régulièrement appel à l'Andra sur tous les sujets concernant les déchets radioactifs. Le point sur cette collaboration.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) est chargée d'établir et de diffuser les bonnes pratiques en matière de sûreté et de sécurité nucléaire. "L'Andra possède un savoir-faire, une expérience et des compétences remarquables en matière de gestion de tous les

déchets radioactifs. C'est pourquoi nous faisons si souvent appel à son expertise", indique Irena Mele, chef de la section technique sur les déchets radioactifs à l'AIEA.

De multiples occasions de collaboration

"L'Andra participe ainsi à la relecture des documents techniques concernant la gestion des déchets radioactifs que nous rédigeons, et accueille régulièrement nos séminaires de travail sur ses sites, que les participants peuvent ainsi découvrir et visiter.

Par ailleurs, en 2010, nous avons spécifiquement sollicité les experts de l'Agence pour qu'ils expliquent les particularités du modèle français à certains pays en développement, la Malaisie par exemple, poursuit Irena Mele. Le soutien que nous apporte l'Andra est essentiel dans le contexte actuel, où de nombreux pays émergents manifestent un intérêt accru pour le secteur nucléaire."

Les clés pour comprendre

L'Agence nationale de l'énergie atomique



L'AIEA a été créée en 1957 dans le cadre du "Traité de non-prolifération". Son siège social est situé à Vienne en Autriche.

Elle emploie environ 2 000 personnes dans le monde. Sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, cet organisme travaille pour le développement pacifique de l'énergie nucléaire dans les 151 pays membres. Chaque pays est représenté par un ambassadeur, qui coordonne et valorise les actions menées dans son pays.

EN BREF

Un prix pour la directrice générale de l'Andra

Marie-Claude Dupuis a reçu le prix Women in nuclear (WIN) 2010 pour "son pragmatisme, son engagement pour la cause des femmes et sa lutte contre les préjugés".

Décerné par les membres du réseau WIN France, ce prix distingue les femmes qui contribuent à développer la diversité et la mixité dans les métiers du nucléaire.

Le but de l'association est de promouvoir les carrières et les métiers du nucléaire, et de mettre en évidence leur accessibilité pour les femmes.



ASSAINISSEMENT

L'Andra... assainisseur

Dans le cadre de son activité d'assainissement de sites pollués, l'Andra vient d'entamer une nouvelle action en Île-de-France. L'Agence a en effet été associée à l'opération "Diagnostic Radium", lancée en octobre dernier, sous la responsabilité du préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris. Cette opération a pour objectif de diagnostiquer, de détecter et le cas échéant d'assainir et de réhabiliter des sites en Île-de-France sur lesquels du radium a été manipulé par le passé et qui présenteraient donc potentiellement aujourd'hui une pollution radioactive.

Les travaux d'assainissement conduits par l'Andra devraient débuter mi-mars sur les neuf premiers sites diagnostiqués par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) comme nécessitant une dépollution.

Chaque chantier d'assainissement est précédé de la réalisation par l'Agence d'une cartographie permettant de préciser la localisation et les caractéristiques de la pollution au radium. Ensuite, l'Andra prépare le chantier (consultation des entreprises, diagnostics réglementaires, mise du mobilier en garde-meuble...).

Puis, concrètement, les travaux d'assainissement sont engagés pour supprimer les traces de radioactivité (enlèvement de lattes de parquets contaminés par exemple). S'il n'est pas possible

aux occupants de vivre dans leur habitation pendant les travaux, ces derniers bénéficient d'un relogement temporaire.

À l'issue des travaux, l'Andra prend en charge les matériaux considérés comme déchets radioactifs ; selon leur nature, ils sont soit stockés dans un centre existant, soit entreposés dans une installation en attendant la mise en service d'un stockage pour les accueillir.

Enfin, après s'être assurée que le site a été dépollué, l'Andra procède gratuitement au réaménagement des locaux (remplacement des lattes de parquets enlevées, peinture des murs, etc.) Au total, sur trois ans, ce sont 84 sites potentiellement contaminés en Île-de-France qui feront l'objet de diagnostics de la part de l'IRSN.



Réunion de suivi de chantier.



Contrôle de la contamination résiduelle après retrait du plancher contaminé.

RECHERCHE

Séparation et transmutation... Une voie pour réduire la dangerosité des futurs déchets radioactifs

Depuis 1991, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) mène des recherches sur le procédé dit de séparation/transmutation. Objectif : réduire la dangerosité des déchets de haute activité qui seront produits par l'industrie électronucléaire dans le futur en réduisant la durée de vie de certains radionucléides qu'ils contiennent. De quoi s'agit-il exactement ? En quoi ces recherches ont-elles un impact sur le stockage profond de ces déchets ? Quelques éléments de réponse.

Le 30 décembre 1991, la première loi sur les déchets radioactifs initiait trois voies de recherche pour la gestion des déchets de haute activité : le stockage profond, l'entreposage en surface et la séparation/transmutation des radionucléides à vie longue qu'ils contiennent. Le 28 juin 2006, une nouvelle loi retient le stockage profond comme solution définitive pour la gestion des déchets de haute activité produits par les réacteurs actuels. Elle demande parallèlement au CEA de poursuivre ses recherches sur la séparation/transmutation pour les déchets que produiraient les réacteurs de quatrième génération, qui pourraient voir le jour vers 2040/2050.

Au cœur des futurs réacteurs

Certains radionucléides hautement radioactifs produits au cours de la réaction nucléaire seraient "détruits" avant même de devenir des déchets. Cette transformation, si elle est un jour possible, se fera au cœur même de ces futurs réacteurs, pendant leur fonctionnement. Les déchets produits par ces réacteurs du futur seraient alors toujours radioactifs mais la durée de vie de certains radionucléides qu'ils contiennent serait réduite ainsi que la chaleur que ces déchets dégageront. Quel que soit le choix des prochaines générations pour gérer ces futurs déchets (en stockage profond par exemple), leur gestion serait ainsi facilitée.



Le CEA étudie la séparation/transmutation dans son laboratoire Atalante à Marcoule (Gard).



REGARDS CROISÉS



“ Une solution pour réduire la dangerosité des déchets produits par les réacteurs de 4^e génération ”

Bernard Boullis, directeur de programme/aval du cycle nucléaire au CEA

“La transmutation est une voie de progrès possible pour la gestion des déchets des futurs réacteurs. Le principe : réduire la nocivité des déchets destinés au stockage profond en y retirant les principaux contributeurs de leur toxicité radiologique à long terme : les actinides mineurs. Ceux-ci représentent plus de 99 % de la nocivité des déchets.

Des recherches sont menées depuis plusieurs années afin de récupérer ces éléments pour les « transmuter », c'est-à-dire les transformer en d'autres noyaux, toujours radioactifs, mais de durée de vie plus courte. Le recyclage dans les réacteurs à neutrons rapides apparaît comme étant le plus efficace pour procéder à de telles transformations. C'est l'un des intérêts de ces systèmes dits de « 4^e génération », au-delà des possibilités de multirecyclage de l'uranium et du plutonium, qui restent l'objectif essentiel.”



“ Un procédé qui pourrait faciliter la gestion de certains déchets dans le futur ”

Jean-Michel Hoorelbeke, directeur adjoint des programmes de l'Andra

“À la demande du CEA, nous avons mené une première étude sur le stockage des déchets qui seraient produits par un futur parc de réacteurs de 4^e génération et dont les actinides mineurs auraient été transmutés.

Cette étude concerne leur stockage hypothétique dans une installation dont le concept serait identique à celui du Cigéo*, conçu pour accueillir les déchets produits par les réacteurs actuels. La transmutation des actinides réduirait la chaleur générée par les déchets de haute activité (HA). Elle permettrait de réduire d'au moins 50% la surface de stockage nécessaire, pour un même volume de déchets produits. Cela permettrait en outre de diminuer de 25 à 33% le coût du stockage. Au plan de la sûreté du stockage, l'étude ne montre pas de différence notable selon que l'on sépare ou non les actinides mineurs. Ces derniers sont en effet particulièrement bien immobilisés dans le stockage.”

*Le Centre industriel de stockage géologique étudié par l'Andra pourrait être mis en service vers 2025 en Meuse/Haute-Marne.

Vrai/faux

On pourra ressortir les déchets radioactifs du stockage profond pour les transmuter.

FAUX Les déchets déjà produits ne peuvent pas être transmutés. La transmutation ne peut être réalisée qu'au sein même des réacteurs, avant que les déchets ne soient produits. Une telle transformation n'est pas envisageable dans les réacteurs actuels.

La séparation/transmutation est une alternative au stockage des déchets.

FAUX Si les études sont concluantes, ce procédé ne serait mis en œuvre que dans les réacteurs du futur. Les déchets déjà produits ne peuvent pas être transmutés et doivent être stockés. De plus, la transmutation ne concernerait que certains radionucléides contenus dans les déchets futurs. Il existera quand même des déchets de haute activité qui devront de toute façon être gérés de manière sûre et définitive tout comme les déchets actuels.

Les clés pour comprendre

Les actinides mineurs sont des radionucléides formés lors de la réaction nucléaire. Il s'agit notamment du neptunium de l'américium et du curium.

BÉTON RECYCLÉ

Encore une piste pour réduire les volumes de déchets à stocker

Le stockage est une ressource rare. Afin de l'utiliser au mieux, l'Andra réfléchit aux moyens de réduire les volumes des déchets destinés à son Centre de stockage pour les déchets de très faible activité (CSTFA). Après les aciers, ce sont les débris de béton issus du démantèlement des installations nucléaires qu'elle propose de recycler. Ce thème fait l'objet d'une étude lancée début décembre, en lien avec le CEA, EDF et Areva.

Dès 2009, l'Agence a initié une vaste étude pour savoir comment réutiliser des aciers très peu radioactifs au sein de la filière nucléaire*. En 2010, l'Andra a souhaité aller plus loin que les demandes du Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs, en proposant à l'État de créer un groupe de travail réunissant le CEA, EDF et Areva, consacré au recyclage dans la filière nucléaire de morceaux de béton issus d'installations nucléaires démantelées.

Du béton recyclé pour combler les colis

Après concassage et tri, ces débris pourraient remplacer les sables utilisés, par exemple, pour

comblent les colis dans les alvéoles du CSTFA. Un essai concluant a déjà été réalisé dans ce centre à partir de gravats issus de la réfection de voiries. Piloté par Alain Roulet de la direction industrielle de l'Andra, le groupe de travail précisera les volumes et natures de déchets à privilégier et devra produire fin 2011 un rapport présentant notamment les moyens et les modalités d'une mise en œuvre industrielle effective de cette nouvelle filière de recyclage, compatible avec les impératifs des chantiers de démantèlement et les conditions d'exploitation du CSTFA.

* Lire le Journal de l'Andra n°2 consultable sur www.andra.fr rubrique Éditions.

PORTRAIT

Le béton fait carrière à l'Andra

François Pineau développe des formulations innovantes pour fabriquer un béton adapté aux besoins de sûreté de l'Andra. Pour y arriver, il parcourt les carrières en Meuse/Haute-Marne à la recherche de granulats. Portrait d'un explorateur des temps modernes.

Après une formation d'ingénieur en géologie et dix ans passés chez Areva à prospecter de l'uranium, de l'Afrique à l'Australie, François Pineau entre à l'Andra en 1989. Il mène alors des recherches sur la durabilité des bétons. Plus de vingt ans après, il reste fidèle à son matériau de prédilection :

"J'élabore des formules permettant d'obtenir des bétons répondant aux exigences de performance et de sûreté de l'Andra. La mise en place de ces bétons à grande profondeur exige des qualités de matériaux spécifiques et une mise en œuvre adaptée."

Les bons ingrédients pour la bonne formule

Afin de mettre au point la fabrication de ces bétons, François Pineau a pris l'initiative de prospecter lui-même des carrières pour en extraire les granulats, ces petits fragments de roche nécessaires à la composition du béton.

Dureté du matériau, coefficient d'absorption de l'eau, propreté et forme des fragments... il s'agit de sélectionner les carrières qui répondent aux critères techniques de l'Andra, tout en tenant compte des voies d'acheminement afin de contrôler les coûts de transport et leur impact environnemental. *"Le béton de haute performance, c'est comme de la cuisine de pointe : pour un gâteau parfaitement réussi, il faut la bonne recette, les bons ustensiles mais surtout les bons ingrédients !"*



FOCUS

Un capteur multi-usage et tout-terrain !

Utilisé pour surveiller l'évolution de la teneur en eau dans la couverture expérimentale des alvéoles de stockage dans l'Aube, un capteur d'humidité mis au point par l'Andra a trouvé de nouvelles applications dans les matériaux cimentaires.

"Jusqu'ici, on savait mesurer directement la température et les déformations dans le béton, mais pas l'évolution de sa teneur en eau", expliquent Jean-Philippe Dubois de la direction Recherche et développement et Albert Marchiol de la direction industrielle de l'Andra. Avec l'appui de l'entreprise Guigues Environnement, ils ont adapté pour le béton un capteur très simple et très robuste, utilisé à l'origine pour mesurer la quantité d'eau présente dans des matériaux naturels remaniés. Associé à une interface logicielle de traitement automatique des signaux, ce capteur permet désormais de suivre l'évolution de la teneur en eau dans toutes sortes de structures bétonnées comme par exemple les colis ou alvéoles de stockage : ouvrages d'accès, d'entreposage et de stockage du futur Centre industriel de stockage géologique (Cigéo). Cette méthode a fait l'objet d'un dépôt de brevet.



Jean-Philippe Dubois a adapté un capteur robuste et efficace pour suivre la teneur en eau dans les bétons.

Pourquoi mesurer la teneur en eau ?

L'eau modifie la composition chimique du béton et son comportement mécanique. Connaître à tout moment la quantité d'eau contenue dans la structure d'un ouvrage de stockage permet de s'assurer que ce dernier évolue de façon conforme aux simulations. Après des tests menés à l'École centrale de Lille, ce dispositif de surveillance est d'ores et déjà mis en place dans un démonstrateur installé au Centre de stockage pour les déchets radioactifs de faible et moyenne activité de l'Andra dans l'Aube.

Une technologie qui s'exporte

L'Ondraf - l'homologue belge de l'Andra - a manifesté son intérêt pour cette technologie. Dans le cadre d'un contrat de transfert de savoir-faire conclu avec l'Andra en 2010, il envisage d'employer cette méthode pour son démonstrateur à grande échelle des ouvrages de son futur centre de stockage en surface.

INSTALLATIONS DE SURFACE

Go pour Cigéo !

Après 20 ans de recherches, le projet de stockage profond entre dans une nouvelle phase de développement. Quelle allure auraient les futures installations du Centre industriel de stockage géologique "Cigéo" ?

Le stockage réversible profond est destiné à accueillir les déchets radioactifs issus principalement du recyclage du combustible usé des centrales nucléaires françaises. L'Andra a établi la faisabilité d'un tel stockage en 2005 à l'issue de quinze ans de recherches.

Fin 2009, après quatre ans d'études complémentaires, une zone restreinte de 30 km² a été retenue pour y étudier l'implantation des installations souterraines de stockage. Le projet entre maintenant dans sa phase industrielle.

Parallèlement, l'Andra se prépare au débat public prévu en 2013. Si le projet est autorisé, les travaux de construction des premiers ouvrages pourraient débuter vers 2017/2018, pour une mise en service du stockage dès 2025.

Des installations souterraines et en surface

Situées à environ 500 m de profondeur dans une roche argileuse, les installations souterraines de Cigéo s'étendraient à terme sur près de 15 km², avec 350 km de galeries construites progressivement sur une période d'un siècle.

En surface, deux autres sites seraient construits. Le premier, destiné aux travaux de creusement, verrait le jour juste au-dessus de la zone de stockage souterraine. Sa taille : environ 200 ha, sur lesquels seraient construits des bâtiments administratifs, des ateliers, des puits permettant la ventilation des ouvrages souterrains, l'accès du personnel et les transferts des matériels et déblais ; ainsi qu'une aire de dépôt pour les roches extraites lors du creusement, végétalisée au fur et à mesure de l'exploitation.

La seconde installation de surface, d'une centaine d'hectares, serait dédiée à la réception et à la préparation des colis de déchets. Un tunnel incliné la relierait aux galeries souterraines pour y acheminer les colis.



Les installations de surface de stockage Cigéo occuperaient 300 ha.

FOCUS

L'écothèque : la bibliothèque du vivant

La municipalité de Bure a décidé de rendre constructibles les parcelles où l'Andra projette de construire une écothèque. Ce bâtiment, destiné à préparer et conserver des échantillons prélevés dans le milieu naturel, devrait être opérationnel en 2013.

Garder une trace de l'environnement d'aujourd'hui pour être capable de l'analyser demain, tel est l'enjeu de l'écothèque – véritable "bibliothèque" du vivant – que l'Andra veut édifier en face de son Laboratoire souterrain, sur la commune de Bure.

Un bâtiment où seront préparés et conservés, pendant des dizaines d'années, des échantillons d'eau, de sols, de végétaux et d'animaux prélevés dans les environs du futur stockage souterrain.

Ouverture en 2013

Convaincu de son intérêt, le conseil municipal de Bure a voté, le 24 septembre dernier, une délibération qui rend constructibles les terrains sur lesquels l'Andra souhaite édifier un bâtiment de plus de 1 400 m², à très basse consommation énergétique, dont le coût est estimé à 7 millions d'euros.

Le permis de construire sera déposé en 2011. L'écothèque doit être opérationnelle en 2013.



Le projet d'écothèque s'intègre à l'Observatoire pérenne de l'environnement (OPE), qui vise à suivre l'évolution des différents écosystèmes d'une zone de 900 km² autour du Centre de Meuse/Haute-Marne.

Questions/réponses

Le centre de stockage géologique suscite de nombreuses interrogations de la part du grand public. Voici les réponses aux questions les plus fréquemment posées.

"Que contiennent les déchets destinés au centre Cigéo ?"

Ces déchets proviennent principalement des combustibles utilisés dans les centrales nucléaires françaises. Les structures métalliques qui entourent ces combustibles sont cisailées en petits tronçons, puis introduites dans une solution chimique pour extraire puis recycler l'uranium et le plutonium. Les

autres radionucléides, non réutilisables, sont calcinés, incorporés à une pâte de verre en fusion, puis coulés dans des colis en inox pour constituer les déchets de haute activité (HA). Les tronçons métalliques vides sont eux compactés sous forme de galettes et placés dans des colis en béton ou en métal ; et constituent une partie de déchets de moyenne activité à vie longue (MA-VL).

"Où sont actuellement entreposés les déchets HA et MA-VL ?"

En attendant la création de Cigéo, ces déchets sont conditionnés dans des emballages spécifiques et entreposés provisoirement en surface sur leur lieu de production, dans des installations adaptées, à Marcoule (Gard), La Hague (Manche) et Cadarache (Bouches-du-Rhône).

ÉPISODE 1

1969 - 1991 :

LES ORIGINES

En 2011, l'Andra fêtera ses 20 ans en tant qu'établissement public indépendant des producteurs de déchets.

À cette occasion, le Journal de l'Andra vous propose une rétrospective illustrée des événements majeurs qui ont marqué la vie de l'Agence.

1991 marque un tournant dans l'histoire de la gestion des déchets radioactifs français ; l'Andra, jusqu'alors rattachée au Commissariat à l'énergie atomique, devient indépendante. Mais l'histoire de la gestion des déchets radioactifs avait déjà commencé à s'écrire quelques années auparavant.

Dès la fin des années soixante, avec la multiplication des programmes de recherche civile et militaire et l'augmentation de la production nucléaire, la France réfléchit sur les moyens techniques et industriels appropriés pour gérer les déchets radioactifs produits par ces activités. Le Commissariat à l'énergie atomique, à partir de 1969, puis l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, indépendante, auront successivement en charge la responsabilité de stocker ces déchets. **Retour sur les grands événements de cette période, qui marqueront la naissance de l'Andra.**

Juin 1969 :

le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ouvre un **Centre de stockage de déchets radioactifs** dans la Manche.



Emplacement du futur centre

1979 :



Le premier logo de l'Andra

le Gouvernement demande au CEA de créer en son sein un organisme qui prendra sous sa responsabilité directe la gestion de tous ces déchets : l'Andra. **Cette agence prend en main la gestion du Centre de stockage de la Manche.**



Christian Bataille.

30 décembre 1991 :

vote de la loi dite "Bataille", du nom de son rapporteur, le député du Nord Christian Bataille, qui rend l'Andra indépendante du CEA. Cette loi encadre de manière précise l'étude de faisabilité du stockage en profondeur.



1984 :

l'Andra entame la **recherche d'un site pour un nouveau centre de stockage** afin de prendre la relève de celui de la Manche. Des études géologiques sont lancées dans différents départements (Aube, Indre, Vienne). En 1984 et 1985, **plus de 500 forages sont réalisés** dans l'Aube pour choisir le lieu précis d'implantation.



1990 :

au bout de trois ans de recherche, devant l'ampleur de la protestation, le Premier ministre, Michel Rocard, désireux de sortir de l'impasse un dossier très important pour le développement de l'industrie nucléaire, décrète **un moratoire d'un an sur l'ensemble des projets.**

1987 :

après des études documentaires, **l'Andra missionne ses géologues sur quatre sites en France** dont la géologie est *a priori* favorable pour y installer des laboratoires souterrains afin d'y étudier la faisabilité d'un stockage profond : dans les Deux-Sèvres (granites), dans le Maine-et-Loire (schistes), dans l'Ain (formations salines) et dans l'Aisne (argiles).

22 juillet 1987 :

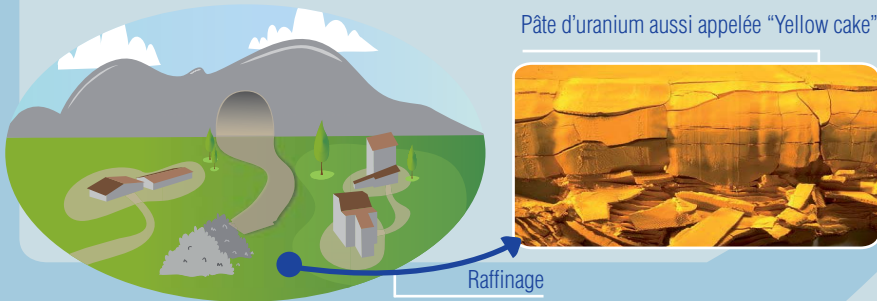
le Premier ministre signe la **Déclaration d'utilité publique** : le nouveau centre de stockage pour les déchets de faible et moyenne activité (CSFMA) sera implanté dans l'Aube, près du village de Soulaines-Dhuys.

Le cycle du combustible nucléaire

En France, 78 % de l'électricité provient de l'industrie nucléaire qui utilise du combustible, composé essentiellement d'uranium, pour faire fonctionner les réacteurs de ses centrales. Retour sur les différentes étapes de la vie de ce combustible nucléaire.

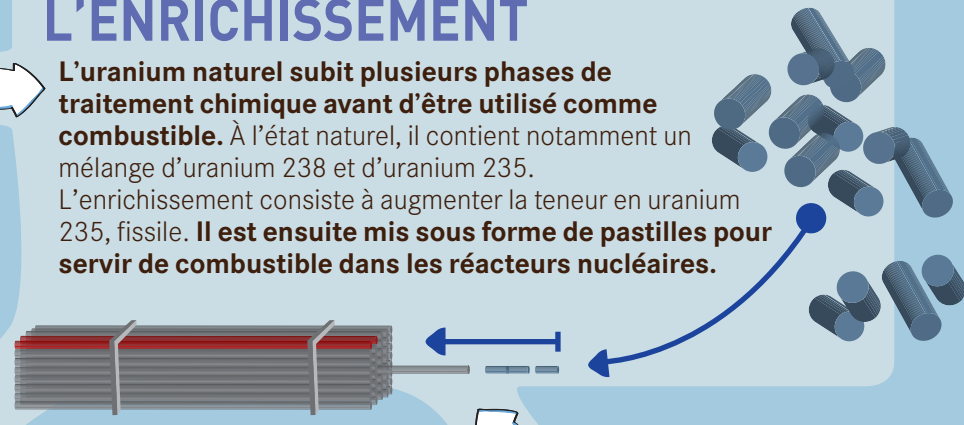
1 L'EXTRACTION

L'uranium est un élément naturellement radioactif présent dans le sous-sol. Actuellement extrait de mines étrangères, il est importé en France où il est concentré en une "pâte" qui est ensuite débarrassée de ses impuretés par raffinage.



2 LA CONVERSION ET L'ENRICHISSEMENT

L'uranium naturel subit plusieurs phases de traitement chimique avant d'être utilisé comme combustible. À l'état naturel, il contient notamment un mélange d'uranium 238 et d'uranium 235. L'enrichissement consiste à augmenter la teneur en uranium 235, fissile. Il est ensuite mis sous forme de pastilles pour servir de combustible dans les réacteurs nucléaires.



3 L'UTILISATION

Les assemblages de combustible, composés de 264 crayons (longs tubes métalliques renfermant les pastilles d'uranium), sont placés au cœur du réacteur à l'intérieur des centrales nucléaires exploitées par EDF.

Ils produisent de l'énergie par fission nucléaire pendant 3 ou 4 ans, au terme desquels ils sont moins performants.



6 LE RECYCLAGE

Une grande partie des matières récupérées lors du traitement des combustibles usés (96 %) peut être réutilisée pour la fabrication de nouveaux combustibles. Une partie est déjà réutilisée dans les réacteurs actuels.

L'autre partie est entreposée dans l'attente d'une possible utilisation, notamment pour faire fonctionner les réacteurs du futur.

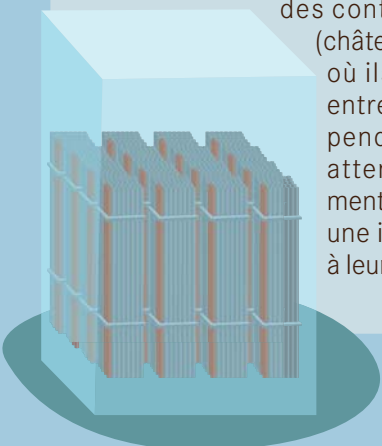
Cristaux d'hexafluorure d'uranium



4 LE REFROIDISSEMENT

Une fois usés, les assemblages de combustible sont retirés du réacteur et placés plusieurs mois dans une piscine de refroidissement, près du réacteur, afin de faire baisser leur température.

Ils sont ensuite acheminés vers l'usine de traitement d'Areva La Hague dans des conteneurs spéciaux (châteaux de transport), où ils sont à nouveau entreposés en piscine pendant 3 à 5 ans, en attendant leur traitement ou leur envoi vers une installation dédiée à leur gestion.

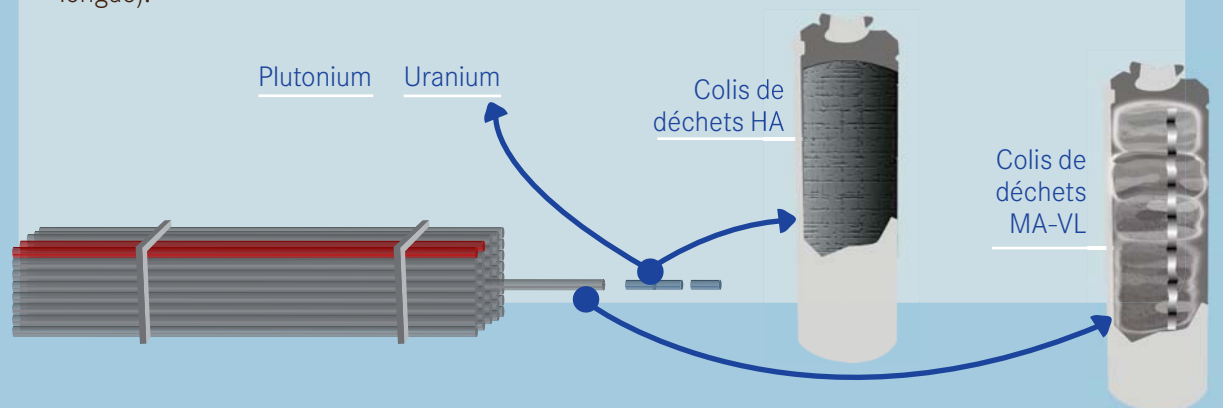


5 LE TRAITEMENT

Le traitement du combustible usé permet de séparer par voie chimique les matières réutilisables (~95% d'uranium et 1% de plutonium) des déchets, résidus hautement radioactifs non réutilisables (~4%).

Ces derniers sont calcinés, incorporés dans une pâte de verre en fusion puis coulés dans un colis en acier inoxydable : c'est la vitrification (déchets de haute activité).

Les débris métalliques radioactifs qui entouraient le combustible sont quant à eux compactés sous forme de galettes placées dans des conteneurs en métal (déchets de moyenne activité à vie longue).



Les clés pour comprendre

- **Combustible nucléaire**

Substance composée de radionucléides, comme l'uranium ou le plutonium, dont la fission dans un réacteur permet d'entretenir une réaction nucléaire en chaîne pour produire de l'énergie.

- **Combustible utilisé**

Combustible ayant perdu son efficacité après son utilisation au sein du réacteur pendant 3 à 4 ans.

- **Matière valorisable**

Matière radioactive pour laquelle une utilisation ultérieure est prévue ou envisagée, le cas échéant

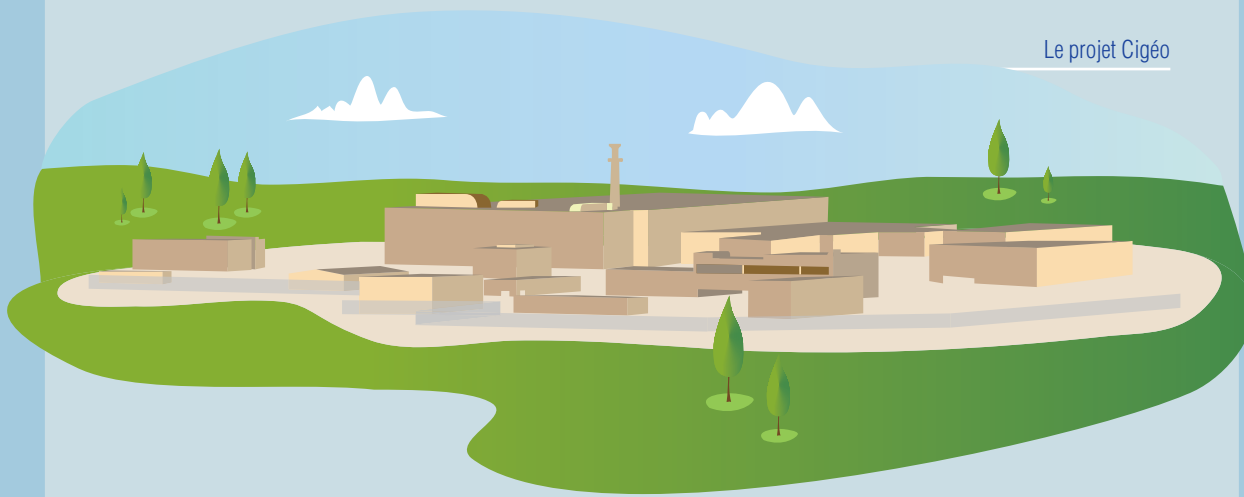
après traitement. Il s'agit notamment d'uranium de traitement et de plutonium. Ces deux substances représentent 96% du combustible utilisé.

- **Déchet radioactif**

Substance radioactive qui ne peut plus être utilisée ou recyclée.

7

LE STOCKAGE DES DÉCHETS RADIOACTIFS ISSUS DU COMBUSTIBLE USÉ



Le projet Cigéo

Les déchets de haute activité (HA) et de moyenne activité à vie longue (MA-VL) sont destinés à être stockés, dans les meilleures conditions de sûreté dans un centre situé à environ 500 m de profondeur. La conception de ce centre, appelé Cigéo (Centre industriel de stockage géologique) est actuellement étudiée par l'Andra en Meuse/Haute-Marne. Sa mise en service est prévue vers 2025.

Le saviez-vous ?

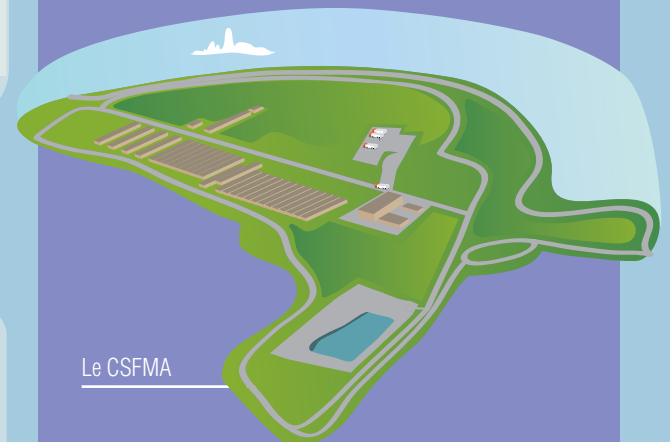
Les déchets radioactifs issus du combustible utilisé représentent moins de 4% du volume total des déchets radioactifs produits en France et plus de 99% de la radioactivité.

Le fonctionnement, la maintenance et le démantèlement des installations nucléaires (usines du cycle, centrales nucléaires, installations de recherche ou de médecine...) produisent également d'autres types de déchets radioactifs.

Il s'agit de déchets très faiblement radioactifs ou ayant des durées de vie courtes (outils, vêtements de travail, terres, gravats, ferrailles...).

Ces déchets sont stockés en surface dans les deux centres de stockage que l'Andra exploite dans l'Aube.

Les Centres de stockage de l'Aube :



Le CSFMA



Le CSTFA

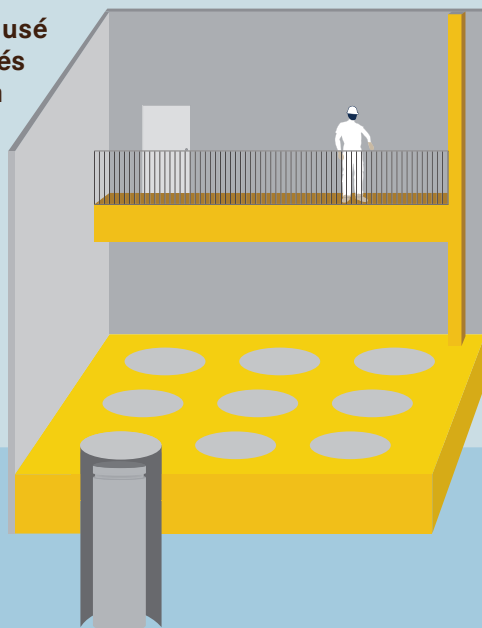
6b



L'ENTREPOSAGE DES DÉCHETS

Les déchets issus du traitement du combustible utilisé (déchets HA et MA-VL) sont actuellement entreposés provisoirement sur les sites où ils sont produits en attendant la création, par l'Andra, du centre de stockage profond qui pourrait les accueillir.

Une fois ce centre en service, certains déchets qui dégagent une forte chaleur devront tout de même rester entreposés plusieurs dizaines d'années, afin qu'ils refroidissent suffisamment pour pouvoir être stockés. En lien avec les producteurs de déchets, l'Andra mène des études sur ces bâtiments d'entreposage, existants ou à créer.



Préserver la mémoire des centres une précaution essentielle



Sans transmission de sa mémoire, qui imaginerait que cette colline est en réalité un centre de stockage de déchets radioactifs ?

Conserver et transmettre aux générations futures les informations qui leur seront nécessaires sur les centres de stockage de déchets radioactifs est une démarche dans laquelle l'Andra s'est engagée depuis le milieu des années quatre-vingt-dix. Archives, art ou encore réseaux sociaux en ligne, autant de pistes étudiées par l'Andra.

Mais, pourquoi est-ce si important de conserver la mémoire des lieux où sont implantés les centres de stockage ? Comment y parvenir ? Pour combien de temps ? Quelques éléments de réponses, avec Patrick Charton, en charge de la mémoire à l'Andra.

Conserver la mémoire pour se protéger...

Pour les centres de surface, le stockage se voit et est facilement accessible. *“Et si pour une raison ou pour une autre (une guerre, une révolution, un cataclysme qui viendrait bouleverser l'économie et le gouvernement du pays), plus personne ne s'occupe d'entretenir le site et de le surveiller, la nature reprendra ses droits et plus rien ne le distinguera d'un autre monticule. Un*

archéologue, un agriculteur ou une entreprise de travaux publics pourrait alors décider de fouiller, de creuser ou de raser la butte, avec un impact sanitaire non négligeable. Un problème qui ne se posera plus lorsque la radioactivité de ces déchets à vie courte sera revenue à un niveau voisin du niveau naturel, après quelques siècles”, explique Patrick Charton.

Le stockage profond des déchets à vie longue est conçu de manière à rester sûr pendant 1 million d'années même en cas d'intrusion. Une intrusion par forage paraît cependant peu probable car il est assez légitime de supposer qu'on ne tombera pas par hasard sur des déchets enterrés à 500 m sous le sol.

En effet, si l'on dispose, dans le futur, des moyens technologiques de creuser facilement à cette profondeur, on peut penser qu'on aura aussi les moyens de mener des investigations préalables à partir de la surface sur ce qu'on risque de trouver en dessous ! La mémoire serait alors un plus pour diminuer cette probabilité d'intrusion.

... mais pas seulement !

“Dans le cas du stockage profond, il s'agit aussi de répondre à une demande sociétale car il est naturel que les populations se soucient du maintien de la mémoire d'une opération qui est loin d'être anodine, ajoute Patrick Charton. D'un côté, on craint d'oublier trop vite mais de l'autre, on sait bien, en faisant appel à notre bon sens, qu'il est illusoire de vouloir conserver cette mémoire sur plusieurs dizaines de milliers d'années. Il faut donc être modeste, et réfléchir à des solutions susceptibles d'être efficaces à l'échelle de quelques siècles, voire les premiers millénaires. Pour y parvenir, nous devons nous appuyer sur deux mécanismes de transmission de la mémoire, que sont la conservation institutionnelle d'une part, et la volonté de transmission des populations, d'autre part.”

Archiver les données des centres de stockage

Les institutions confrontées à une problématique de mémoire mettent en œuvre des moyens



s de stockage,

FOCUS

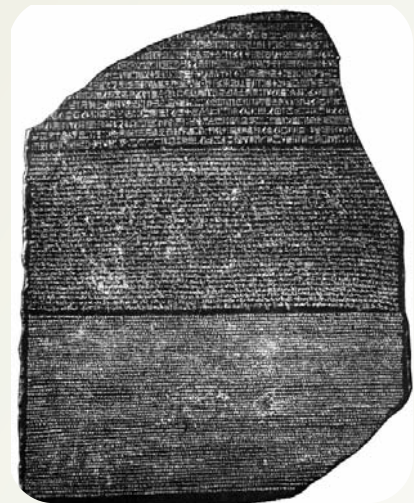
Le projet “Mémoire pour les générations futures”

Lancé en octobre dernier, le projet “Mémoire pour les générations futures” concerne douze personnes à l’Andra. Son objectif ? Réfléchir à de nouveaux moyens de transmettre aux générations futures l’information la plus variée possible, en ne se fermant aucune porte. De nombreuses pistes seront ainsi explorées, comme la construction de bâtiments dédiés à la mémoire, l’utilisation des symboles, de l’art ou même d’Internet !

Le premier volet du projet concerne l’opportunité de créer plusieurs bâtiments dédiés à la mémoire. Les uns seraient dédiés à l’archivage, les autres à l’art (résidence d’artiste) ou encore à la muséographie (conservation d’objets retraçant l’histoire des stockages et leurs techniques), sans oublier l’écothèque et la géothèque, où seront conservés des échantillons de la faune, de la flore, du sol et du sous-sol des sites où sont implantés les centres. Le deuxième volet consiste à lancer une série d’études sur des thématiques très variées. Parmi les sujets déjà identifiés : la pérennité des langues et de la symbolique ; la pérennité des supports pour écrire ou graver ; la perception des grandes échelles de temps ; l’art au service de la mémoire ; la mémoire *via* les réseaux sociaux en ligne ; les réflexions internationales sur ce sujet ou encore, la conservation institutionnelle des écrits, sons, images ou objets.

Impliquer les habitants

L’Andra prévoit en outre de mettre en place des groupes de travail sur chacun de ses sites pour impliquer les populations locales et favoriser ainsi l’appropriation du stockage et de sa mémoire. “*Nous souhaiterions que d’ici 2012, chaque groupe soit constitué et qu’il ait défini les thèmes sur lesquels il souhaite travailler, précise Patrick Charton. Il faudrait idéalement que plusieurs tranches d’âge soient représentées : des jeunes d’une vingtaine d’années, des adultes actifs et des retraités, par exemple. L’objectif est de faire en sorte que dans cinquante ans, la mémoire du stockage soit portée par les riverains, ce qui lui permettra de subsister, même si l’Andra venait à disparaître.*”



La pierre de Rosette.



importants pour conserver un maximum de documents à travers les âges. Parmi les exemples les plus représentatifs, on peut notamment citer l’Académie française, dont les archives sont les mieux conservées en France et ce depuis son origine il y a plus de trois siècles. À l’Andra, la mémoire détaillée des centres de stockage est aujourd’hui conservée en deux exemplaires sur du papier permanent, l’un sur site et l’autre aux Archives nationales à Fontainebleau (*lire ci-contre*). L’Andra travaille également sur des supports plus durables, comme la gravure d’informations sur disque en saphir.

Le souvenir doit aussi être porté par les populations

La volonté des hommes et des femmes de faire perdurer le souvenir est un autre vecteur essentiel de transmission de la mémoire, qui peut être particulièrement fort. “*À l’Andra, nous avons beaucoup travaillé sur la conservation institutionnelle. Mais il reste encore beaucoup à faire concernant l’appropriation du projet par les populations, conclut Patrick Charton. La mémoire du stockage ne pourra en effet être conservée que si les habitants des territoires qui accueillent les centres de l’Andra s’approprient leur histoire et contribuent à sa transmission.*”

▶ Les clés pour comprendre

La mémoire des centres conservée dans les archives

La **mémoire détaillée** des centres de stockage constitue un ensemble de documents conservés en deux exemplaires, l’un sur place, l’autre aux Archives nationales à Fontainebleau (actualisé tous les cinq ans). Toutes les informations pertinentes pour les générations futures



sont ainsi consignées sur du papier permanent (papier spécial pouvant se conserver entre 600 et 1 000 ans) : plans d’implantation des ouvrages, dossiers de conception, inventaire des colis stockés et dossiers d’agrément, anomalies et modes de traitement, mais également données environnementales (état zéro préalable à l’implantation du centre de stockage, résultats de surveillance) et sociologiques qui permettront à nos successeurs de comprendre le contexte dans lequel le stockage a été construit et exploité.

L’Andra a également mis en place une **mémoire de synthèse**. Pour le site de la Manche, ce document abondamment illustré est d’ores et déjà accessible à tous les citoyens sur le site Internet de l’Andra. Il sera largement diffusé à toutes les personnes qui habitent dans un rayon d’au moins 50 km autour du Centre d’ici 2050.

PROJET

L'art au service de la mémoire

Imaginer des œuvres d'art susceptibles de signaler aux générations futures la présence du stockage et de porter sa mémoire à travers les âges. Une piste explorée pour le long terme.

L'art tient une part très importante dans ce qu'il nous reste de l'histoire. Les sculptures, les peintures ou encore les bijoux sont de précieuses sources d'informations qui nous aident à nous représenter des périodes très anciennes. D'où l'idée d'avoir recours à l'art contemporain pour véhiculer la mémoire d'un centre de stockage. Tout l'enjeu consiste à faire parvenir aux générations futures des œuvres artistiques capables de traverser le temps et de signaler la présence des centres de stockage d'une manière compréhensible pour nos successeurs.

Une bourse pour des artistes

Afin de mener à bien ce projet, l'Andra envisage d'accueillir dans ses installations plusieurs artistes pour des périodes allant de six mois à un an.

"Nous travaillons notamment avec le Centre d'art contemporain Passages de Troyes, qui nous mettra en contact avec des artistes intéressés, explique

Nadège Habrant, en charge de ce projet à l'Andra. La première étude sera lancée en 2011. L'idée est de multiplier les études dans différentes disciplines artistiques, avant de définir le type d'œuvre qui sera réalisé à terme."



En 2009, l'Andra a collaboré avec l'artiste plasticienne Cécile Mas-sart, qui a posé son regard sur le Centre de stockage des déchets de faible et moyenne activité de l'Andra dans l'Aube.

ÉTUDE

Une empreinte au cœur du paysage

Toute activité humaine laisse une empreinte sur le paysage. L'Andra s'intéresse aussi à cette "mémoire des paysages", capable de garder la trace de modifications opérées dans le sol et le sous-sol pendant des millénaires, alors même que les supports humains de la mémoire auront été effacés et oubliés.

"On a retrouvé des exploitations souterraines de silex qui remontent à la préhistoire, ou des mines de cuivre datant de l'antiquité, souligne Jacques Brulhet, ingénieur géologue à l'Andra, en charge de la réflexion sur la mémoire des paysages.

Il est donc possible que des archéologues du futur retrouvent l'existence d'un stockage géologique oublié. On peut alors se demander quelle serait la durée de vie des différentes traces laissées par le stockage sur le paysage, selon leur nature et leur profondeur. Pour l'estimer, nous nous appuyons sur notre connaissance de la façon dont évoluent les milieux naturels et sur les études géoprospectives conduites par l'Andra."

En effet, si certaines traces (bâtiments de surface, terrassements, voies d'accès...) seront peu à peu effacées par l'érosion naturelle du terrain, d'autres (puits, descenderies) subsisteront extrêmement longtemps !

Des indices pour les archéologues du futur

Il s'agit également de s'interroger sur la façon dont les archéologues pourraient découvrir ces traces, et surtout, les interpréter correctement !

"Les déblais remontés du sous-sol, les têtes de puits... seront autant d'indices de travaux miniers pour les archéologues du futur, poursuit Jacques Brulhet. Encore leur faudra-t-il identifier qu'il s'agit d'un stockage de déchets, et que ces déchets sont radioactifs. Quels indices pourrions-nous alors leur laisser, lors de la construction du stockage ou de sa fermeture, pour les aiguiller dans la bonne direction ?" C'est tout l'objet de l'étude que conduit l'Andra.

INITIATIVE

facebook

La mémoire du stockage sur Facebook !

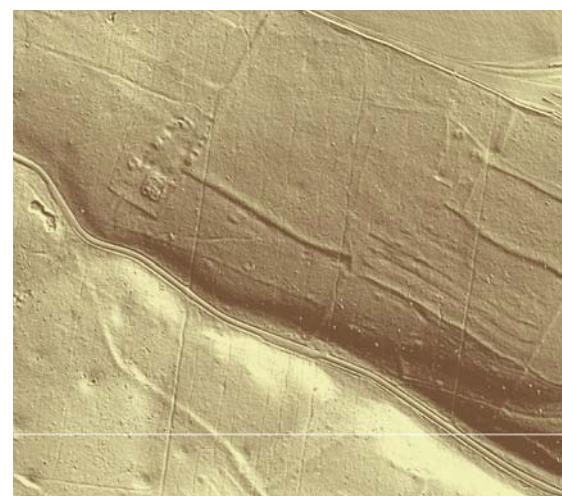
Utiliser les réseaux sociaux en ligne ou les nouvelles technologies de diffusion de l'information pour faire vivre la mémoire des stockages à court ou moyen terme, autant de pistes nouvelles auxquelles s'intéresse aujourd'hui l'Andra.

"Les réseaux sociaux sur Internet facilitent la mise en relation et l'échange autour de centres d'intérêt commun, explique Guillaume Cochard, webmestre à l'Andra et chargé de la réflexion sur ce thème. L'intérêt de Facebook en particulier est qu'il touche les jeunes. Pour évaluer son efficacité, nous allons réaliser un test sur plusieurs années autour du document mémoire de synthèse de l'un de nos centres. Le but est de permettre à une communauté de personnes de discuter, de commenter et de diffuser ce support pour voir comment il est transmis dans le temps."

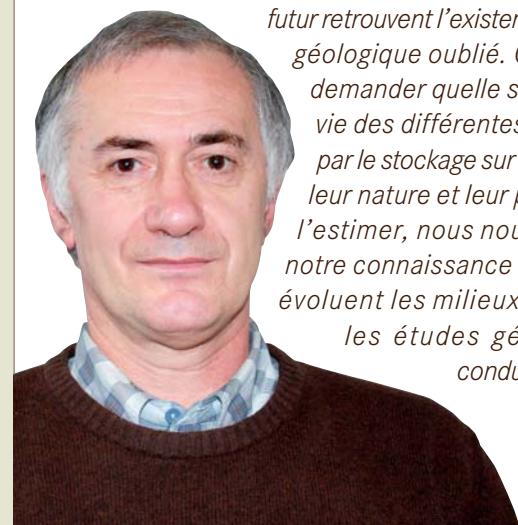
S'inspirer de ce qui a déjà été fait

L'Andra s'intéresse également aux travaux menés par l'Institut national de l'audiovisuel, la Bibliothèque nationale, les hébergeurs de sites Internet, ou encore l'Internet Archives, une organisation américaine dont l'objectif est de conserver la mémoire mondiale du web.

"D'autres initiatives méritent d'être étudiées, comme le projet SETI@home, qui a fait appel en 2004 aux ressources de millions d'ordinateurs connectés pour décrypter les ondes radio venues de l'espace. Leur point commun : décentraliser une ressource pour assurer sa survie. Une stratégie utilisable pour dupliquer et faire vivre la mémoire du stockage, et qui diffère de l'approche consistant à déposer la mémoire en un lieu ou sur un support unique."



Des reconnaissances aériennes menées au-dessus du site de la Meuse ont permis de détecter les traces d'anciennes exploitations agricoles remontant à l'époque gallo-romaine.



CONFÉRENCE

Voyage avec un archéologue du futur



Comment, en 4010, un archéologue interprétera-t-il nos objets quotidiens ?

Dans sa conférence "Futur antérieur" montée en 2002 et qui sillonne la France actuellement, le directeur du Musée romain de Lausanne-Vidy (Suisse), Laurent Flutsch

présente avec force exemples les découvertes et les interprétations d'un archéologue du futur. L'Andra l'a interrogé au sujet du projet "Mémoire pour les générations futures".

TÉMOIGNAGE

De nombreuses solutions peuvent, et doivent, être étudiées

Laurent Flutsch, directeur du Musée romain de Lausanne-Vidy et animateur de la conférence.

"Je salue la démarche de l'Andra pour préserver la mémoire des lieux de stockage. Quand on prend des décisions qui engagent les générations futures, la moindre des choses est de tenter de sauvegarder la mémoire de ce qui a été fait. De nombreuses solutions peuvent, et doivent, être étudiées.

Mais aucune n'est fiable à 100%. Je ne crois pas au mythe d'un lieu tabou ou sacré qui serait préservé, ni au signalement de surface, car le paysage a toutes les chances d'être complètement transformé sur des échelles de temps aussi importantes ; et si cette signalisation venait à

perdurer, il y a de grandes chances qu'elle soit mal interprétée. Le mieux serait peut-être de ne rien signaler pour ne pas éveiller la curiosité des archéologues !

Pour moi, le seul moyen sûr de signaler aux gens le danger de creuser à tel endroit, c'est le danger lui-même ! On peut imaginer des couches faiblement radioactives en guise d'avertissement, puis de plus en plus radioactives à mesure que l'on creuse. C'est du pur bon sens, mais on se heurte ici à une réticence politique qui peut fort bien se comprendre !"



FOCUS

Conserver la mémoire des stockages de déchets radioactifs : une préoccupation internationale !

Monolithes en granit ou temples... Un peu partout sur la planète, la dimension mémorielle liée aux déchets radioactifs prend de l'ampleur.

Aux États-Unis, ce sont des tumulus de terre de forme pyramidale qui seraient construits à la verticale du WIPP (Waste Isolation Pilot Plant) dans le Nevada*. Ces monuments renferment des salles d'informations multilingues, au sein desquelles

s'érigent des monolithes gravés, destinés à renseigner les générations futures sur les déchets stockés quelque 250 m en dessous.

Le département américain de l'énergie estime que ce dispositif pourrait perdurer jusqu'à 25 000 ans !

Des temples reconstruits tous les 20 ans

Au Japon, c'est une approche historique qui pourrait être utilisée. Elle s'inspire du temple d'Ise, l'un des plus grands du pays, qui est détruit puis reconstruit à l'identique tous les 20 ans depuis plus de mille ans, assurant ainsi la transmission d'un savoir-faire ancestral de génération en génération. Une approche similaire pourrait consister à construire un nouveau temple dédié à la mémoire des centres de stockage, dans lequel seraient incrustées des informations gravées sur des métaux nobles et durables (titane, tungstène...).

* Le WIPP est le centre de stockage pour les déchets radioactifs américains issus du combustible usé.



3 QUESTIONS À :

Jean-Luc Foucher, directeur du département prévention et sécurité minière, en charge de la gestion de l'après-mines au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

Le Journal de l'Andra (LJdA) : Pourquoi est-ce important de sauvegarder la mémoire des sites miniers ?

Jean-Luc Foucher (J.-L. F.) : "Comme toute activité humaine, une mine est un élément perturbateur de l'environnement. Pour garantir la sécurité à moyen et à long termes, il est important de conserver une connaissance précise des travaux effectués : géométrie, mais aussi méthodes utilisées qui ont un impact direct sur l'évolution du sous-sol."

LJdA : Quels sont les moyens mis en œuvre par le BRGM pour sauvegarder cette mémoire ?

J.-L. F. : "L'ensemble des documents techniques relatifs aux anciens sites miniers est archivé sur notre site et un exemplaire est versé aux archives départementales.

Certains documents remontent au début de l'ère industrielle, vers 1850. Un travail de recherche est mené en parallèle pour identifier les archives existantes dans d'autres cadres : musées, collectivités locales, particuliers... Les dossiers les plus importants ont été numérisés."

LJdA : Avez-vous d'autres axes de réflexion ?

J.-L. F. : "La mémoire est aussi une affaire d'homme. Nous veillons donc à maintenir les compétences, les savoir-faire entre les générations et les savoir-être notamment par la formation et le compagnonnage.

Enfin, un troisième volet repose sur l'organisation de la mémoire collective. Il s'agit ici d'organiser le partage et la diffusion des connaissances et des savoir-faire avec différents acteurs, pour que, en cas de disparition d'un des acteurs, la mémoire subsiste chez un autre.

Les musées, les enquêtes publiques, les colloques scientifiques sont autant de vecteurs de diffusion de l'information qui favorisent cette mémoire collective."



AUBE

Quand le CSTFA se fait mieux connaître

Quand on parle de centre de stockage de l'Andra, on pense plus spontanément au Centre de stockage des déchets de faible et moyenne activité (CSFMA), implanté notamment sur la commune de Soullaines-Dhuys, qu'au Centre de stockage des déchets de très faible activité (CSTFA), situé principalement sur la commune de Morvilliers. Pour permettre à chacun d'en savoir plus sur ce site, deux réunions ont eu lieu fin 2010.



Les membres de la Clis se sont réunis au CSTFA.

Question/réponse

“Pourquoi dit-on que le stockage des déchets de très faible activité est une spécificité française ?”

▶ En France, on considère de façon systématique que les déchets issus d'une zone nucléaire, même s'ils ne sont pas ou presque pas contaminés par de la radioactivité, doivent être traités comme n'importe quel autre déchet radioactif.

Par exemple les ferrailles ou les bétons issus du démantèlement d'installations nucléaires et dont la radioactivité est souvent proche de la radioactivité naturelle, sont traités comme des déchets radioactifs de très faible activité (TFA). La France est le seul pays, avec l'Espagne plus récemment, à considérer ces déchets comme des déchets radioactifs ; dans les autres pays, ils sont généralement considérés comme des déchets classiques. La France a ainsi été le premier pays à se doter d'un centre de stockage spécifique pour ces déchets.

Au Centre TFA de l'Aube, ils sont stockés dans des alvéoles creusées à quelques mètres de profondeur dans une couche argileuse.

Lorsque les alvéoles sont remplies, celles-ci sont fermées, puis recouvertes d'une couche d'argile compactée pour lui redonner son imperméabilité. Une fois fermé, le Centre sera surveillé pendant trente ans.



En novembre et décembre 2010, les citoyens et les instances de représentation locales ont été conviés à venir échanger et découvrir les projets du Centre de stockage des déchets de très faible activité.

Pour les habitants et les élus locaux

Le 19 novembre 2010, le maire de Morvilliers, Lionel Huard, a en effet invité les habitants du village et les membres de la communauté de communes de Soullaines-Dhuys à une réunion d'information sur le projet de construction d'installations de regroupement et d'entreposage dans l'enceinte du CSTFA (lire notre précédent numéro). Une soixantaine de personnes a assisté

à la présentation faite par Bruno Cahen, directeur industriel de l'Andra et Patrice Torres, directeur des Centres de stockage de l'Aube.

Les instances de représentation citoyennes

La Commission locale d'information et de surveillance (Clis) du CSTFA s'est quant à elle réunie le 6 décembre sous la présidence de Chantal Guélot, sous-préfète de l'arrondissement de Bar-sur-Aube.

Patrice Torres y a présenté le bilan d'activité du CSTFA, les faits marquants en termes de sécurité, de radioprotection et de sûreté ainsi que les principaux résultats de mesures de la surveillance de l'environnement et les projets du site.

TÉMOIGNAGE

“ Les citoyens ont le même droit à l'information que les élus ”

Lionel Huard, maire de Morvilliers

“Ici, les habitants sont habitués à vivre à proximité des installations de stockage de l'Andra. Pour autant, il me semble que c'est mon rôle d'élu de mettre à leur disposition une information de qualité qui leur permette de se forger une opinion.

Cela évite aussi de faire des approximations maladroites qui engendrent des malentendus. Lors de cette rencontre, l'Andra a présenté son projet et les questions ont beaucoup porté sur l'entreposage et le stockage. L'inquiétude majeure

portait sur la transformation de l'entreposage en stockage. Je pense que les personnes présentes étaient satisfaites d'avoir pu dialoguer en direct avec l'Andra.”



MEUSE/Haute-MARNE

L'Andra, un exploitant industriel

Depuis le 1^{er} janvier, l'Andra exploite directement les installations souterraines de son Laboratoire. L'internalisation de cette activité, auparavant confiée à un prestataire extérieur, affirme ses compétences industrielles pour le futur stockage profond.

L'Andra a choisi d'embaucher les personnes qui, jour et nuit, assurent le fonctionnement des installations souterraines de son Laboratoire, en commandant les accès et opèrent les transferts logistiques entre la surface et les galeries creusées à 490 m

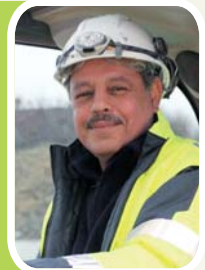
de profondeur. "L'internalisation de cette activité renforce notre rôle d'opérateur industriel et confirme notre capacité à exploiter le futur stockage souterrain", explique Jean-Paul Baillet, directeur du site et directeur général adjoint de l'Andra.



TÉMOIGNAGE

“ On se sent respecté ”

Djamel Chouder, opérateur polyvalent depuis le début de la construction du Laboratoire souterrain, embauché par l'Andra.



“Depuis la reprise de l'activité par l'Andra, les tâches restent les mêmes mais on a tout de suite vu des changements dans la sécurité, les conditions de travail et l'organisation. Deux jours après l'embauche, on nous a testés par surprise sur une fausse fuite d'hydrocarbures. L'exercice s'est bien passé... mais j'ai vraiment cru que c'était vrai ! L'Andra nous a aussi donné des équipements au top, une boîte à outils individuelle et un pack de gros outillages par équipe. Le vestiaire aussi a été rénové. Je dirais qu'on se sent respecté. Il faudra aussi s'habituer à travailler le samedi, mais avec un planning sur toute l'année, on peut s'organiser beaucoup plus facilement.”

MANCHE

Quand la TV coréenne s'intéresse au Centre de stockage de la Manche

Le 19 octobre dernier, la télévision coréenne EBS a réalisé un reportage dans le Nord-Cotentin. Objectif : dresser un état des lieux de l'activité nucléaire et de la gestion des déchets radioactifs dans la région, et leur impact sur la vie locale et le tourisme.

Pendant deux jours, l'équipe de tournage a arpenté la région. Les interviews ont débuté avec Jacques Hamelin, le maire de Digulleville, où est implanté le Centre de stockage de l'Andra. Les questions ont porté essentiellement sur les retombées économiques et sociales de l'implantation d'un tel centre.

Visite guidée du Centre de stockage

Les journalistes coréens sont ensuite venus découvrir les installations de l'Andra sur place. Ils se sont montrés particulièrement intéressés par le type de déchets stockés, les modes de stockage mis en place et la surveillance du Centre et de son environnement. L'équipe souhaitait également rencontrer un professionnel du tourisme afin de connaître les retombées de l'activité nucléaire dans la région. Guillaume Hamel, directeur de l'office de tourisme de Cherbourg-Cotentin avec lequel l'Andra a mis en place un partenariat, leur a donc présenté le bilan de la saison touristique. Le CSM a accueilli en 2010 une centaine de visiteurs étrangers, dont la presse internationale (italienne, coréenne...).



Interview de Jean-Pierre Vervialle, directeur du CSM.



Prises de vues au bâtiment des bassins.

www.dechets-radioactifs.com

L'UNIVERS DES DÉCHETS RADIOACTIFS EN UN CLIC



> DES RUBRIQUES PRATIQUES

> UN ESPACE QUESTIONS/RÉPONSES

> UN VOYAGE À TRAVERS LE TEMPS

> DES CONTENUS INTERACTIFS

> UNE INFORMATION ACCESSIBLE À TOUS

En association avec des partenaires comme le ministère de l'Écologie, de l'Énergie du Développement durable et de la Mer et le Palais de la découverte, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs met en ligne un nouveau site internet, pratique et pédagogique.

De l'origine des déchets radioactifs, aux solutions mises en œuvre pour leur gestion en passant par la radioactivité et ses nombreuses applications, ce site vous propose de découvrir tout l'univers des déchets radioactifs sous un format simple et accessible afin de permettre au plus grand nombre de construire sa connaissance sur un sujet complexe et souvent méconnu qui nous concerne tous.



Site internet édité par



ABONNEMENT GRATUIT

Pour être sûr de ne rien manquer, abonnez-vous



Si vous souhaitez recevoir régulièrement notre journal, merci de retourner ce coupon dûment rempli à :
Le Journal de l'Andra
1-7, rue Jean-Monnet - 92298 Châtenay-Malabry cedex

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Vous pouvez également vous abonner à la version électronique en envoyant vos coordonnées à : journal-andra@andra.fr, en précisant la ou les édition(s) souhaitée(s).

Édition(s) souhaitée(s) :

- Nationale
- Aube
- Manche
- Meuse/Haute-Marne

Le Journal de l'Andra
Édition nationale

Tél. : 01 46 11 83 18 - journal-andra@andra.fr

Directrice de la publication : Marie-Claude Dupuis • **Directrice de la rédaction :** Valérie Renaud • **Rédactrice en chef édition nationale :** Carole Sanz • **Rédactrice en chef édition de la Manche :** Marie-Pierre Germain • **Rédactrice en chef édition de l'Aube :** Sophie Dubois • **Rédacteur en chef édition Meuse / Haute-Marne :** Marc-Antoine Martin • **Comité éditorial :** Guilain Beauplé, Anne Brodu, Patrick Charton, Michel Dutzer, Bernard Faucher, Julien Guilluy, Guy Langlois, Fabrice Leboine, Alain Trouiller • **Ont participé à la rédaction, pour l'Andra :** Annabelle Comte, Sébastien Farin, Élodie Langlois ; **pour Rouge Vif :** Sandrine Canavaggio, Clémentine Lerat, Élodie Seghers • **Responsable iconographie :** Sophie Muzerelle • **Crédits photos :** Andra, Areva/P. Lesage, L. Calmes, P. Demail, Gnat ingénierie, É. Girardot, C. Giulioi, Les Films Roger Leenhardt, P. Machut, C. Massart, P. Maurein, F. Pineau, Polynotes, C. Sanz, Semmée • **Dessin :** Aster • **Création-réalisation :** Agence Rouge Vif - www.rougevif.fr • **Impression :** Point 44 - Champigny-sur-Marne (94) • **Papier :** issu de forêts bien gérées • © Andra - 368-5 • **ISSN :** 2106-8283 • **Tirage :** 3 000 ex.



© Andra - Conception graphique et réalisation : Ping-Pong Graphique